



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-UELE

**Ministère provincial des Mines, Hydrocarbures,
Energie, Environnement, Communication et Médias ;
Porte-parole du Gouvernement Provincial**

Le Ministre Provincial

COMMUNIQUE OFFICIEL

Les membres du Gouvernement Provincial du Haut-Uele se sont réunis ce lundi, 08 janvier 2024 en Conseil des Ministres extraordinaire sous la présidence de Son Excellence Monsieur Christophe BASEANE NANGAA, Gouverneur de Province.

Il est ressorti de différents points examinés au cours de ce Conseil, ce qui suit :

1. Sur la base des résultats provisoires publiés par la Commission Electorale Nationale Indépendante, le Gouvernement Provincial du Haut-Uele salue la très brillante réélection de S.E. Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO pour un second mandat en qualité de Président de la République et Chef de l'Etat et le rassure de sa disponibilité à accompagner sa vision en vue de la consolidation d'un Congo uni, fort et prospère.

2. Le Gouvernement Provincial du Haut-Uele remercie et félicite toutes les forces vives qui se sont massivement mobilisées pour une victoire écrasante du Candidat numéro 20 dont le score, sans appel, dans le Haut-Uele est de l'ordre de 80%.
3. Le Gouvernement Provincial du Haut-Uele dénonce avec la dernière énergie le comportement incivique de certains candidats aux législatives nationales et provinciales qui se seraient livrés de manière systématique à la fraude électorale dans la Ville d'Isiro et quelques Territoires de la Province.

Il invite par conséquent la CENI à prendre en considération les différentes dénonciations qui lui ont été transmises à toutes fins utiles et à la Justice de faire subir aux auteurs de ces actes la rigueur de la loi.

4. Par ailleurs, le Gouvernement Provincial du Haut-Uele a appris, non sans amertume, la naissance du mouvement politico-militaire et rebelle dénommé Alliance Fleuve Congo ayant pour Coordonnateur Monsieur Corneille NANGAA YOBELUO, frère aîné de Son Excellence Christophe BASEANE NANGAA, Gouverneur de la Province du Haut-Uele.

A ce propos, le Gouvernement Provincial du Haut-Uele condamne avec véhémence cette regrettable initiative en porte à faux avec la Constitution et les valeurs de la République qui consacrent la conquête du pouvoir par la voie des urnes et non par les armes.

5. Le Gouvernement Provincial du Haut-Uele fustige le lynchage médiatique et l'amalgame malveillant dont sont victimes le Gouverneur Christophe BASEANE NANGAA et son Gouvernement de la part de certains adversaires politiques et de leurs mentors affairistes qui se délectent en empruntant des raccourcis et des associations d'idées contreproductifs tout en liant les sorts des frères biologiques dont les trajectoires et les modes opératoires sont tout à fait diamétralement opposés.
6. Le Gouvernement Provincial du Haut-Uele se réserve le droit de recourir à toutes les voies légales à l'encontre des auteurs des dénonciations calomnieuses et imputations dommageables.
7. Le Gouvernement Provincial du Haut-Uele rassure l'opinion nationale qu'en aucun cas, le Haut-Uele, véritable havre de paix et espace de cohabitation

pacifique intercommunautaire, servira de porte d'entrée ou d'une quelconque base arrière des mouvements insurrectionnels visant la déstabilisation des institutions légalement établies.

8. Tout en invitant la population à maintenir la vigilance et à entretenir une parfaite collaboration avec la Police Nationale Congolaise, les services spécialisés et les forces de défense, le Gouvernement Provincial exhorte celle-ci à vaquer librement à ses activités et à préserver la paix chèrement acquise.
9. Le Gouvernement Provincial du Haut-Uele demeure résolument engagé à poursuivre la dynamique de développement sous le leadership de Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'Etat.

Fait à Isiro, le 08 janvier 2024



Professeur Raphaël-Marie MASOKI-ATAMBANA
Porte-parole du Gouvernement Provincial